

Commission « Environnement/habitat/urbanisme »

14 janvier 2009 – La Marne

Présents : Mme Anne Clenet, hab St Colomban, M. Jean-Pierre Denis, hab Machecoul, M. Pierre Douville, hab St Colomban, M. Albert Gallais, hab Legé, M. Robert Jouanno, hab Bourgneuf, Mme Florence Le Coz, élue à St-Philbert, M. Jean-Pierre Legeay, hab Nantes, M Ghislain Leplat, hab. Bourgneuf, M. Pierre Neveux, hab La Chevrolière, M. Yannick Rabillé, Maire de St-Lumine et Prés du Syndicat de Pays, M. Charly Templier, hab. Montbert et Mme Marie-Joseph Veyrac, hab. La Chevrolière

Excusés : M. Richard Guillemain, hab Bourgneuf et M. Franck laegi, M. Denis Leduc

Participaient également : M. Hugues Baudry, chargé de mission Syndicat de Pays et Mme Anne Charlot, animatrice du Conseil de Développement.

* * *

En introduction, Charly TEMPLIER, référent de la commission avec Denis LEDUC (excusé), rappelle la démarche issue de la mise en place des commissions. Ces groupes thématiques sont issus du travail effectué en Assemblée plénière du 2 octobre 2008. Lors de cette rencontre, toutes les idées ont été recensées. Puis la cellule de coordination, le comité de pilotage, a organisé les thèmes des commissions de façon à intégrer le maximum des demandes et favoriser la transversalité.

L'intérêt pour les sujets d'environnement a toujours été présent dans le conseil de développement. De nombreux débats, des rencontres informatives, des visites ont été organisés depuis l'année 2004 et particulièrement à travers les thèmes « eau et paysages » et « déchets ménagers ».

C'est donc dans cette continuité que la commission va élargir son champ de réflexion. En effet, la question environnementale interpelle directement les notions d'habitat, de déplacements et d'urbanisme.

* * *

La soirée se déroulera en 3 étapes :

➤ Informations générales :

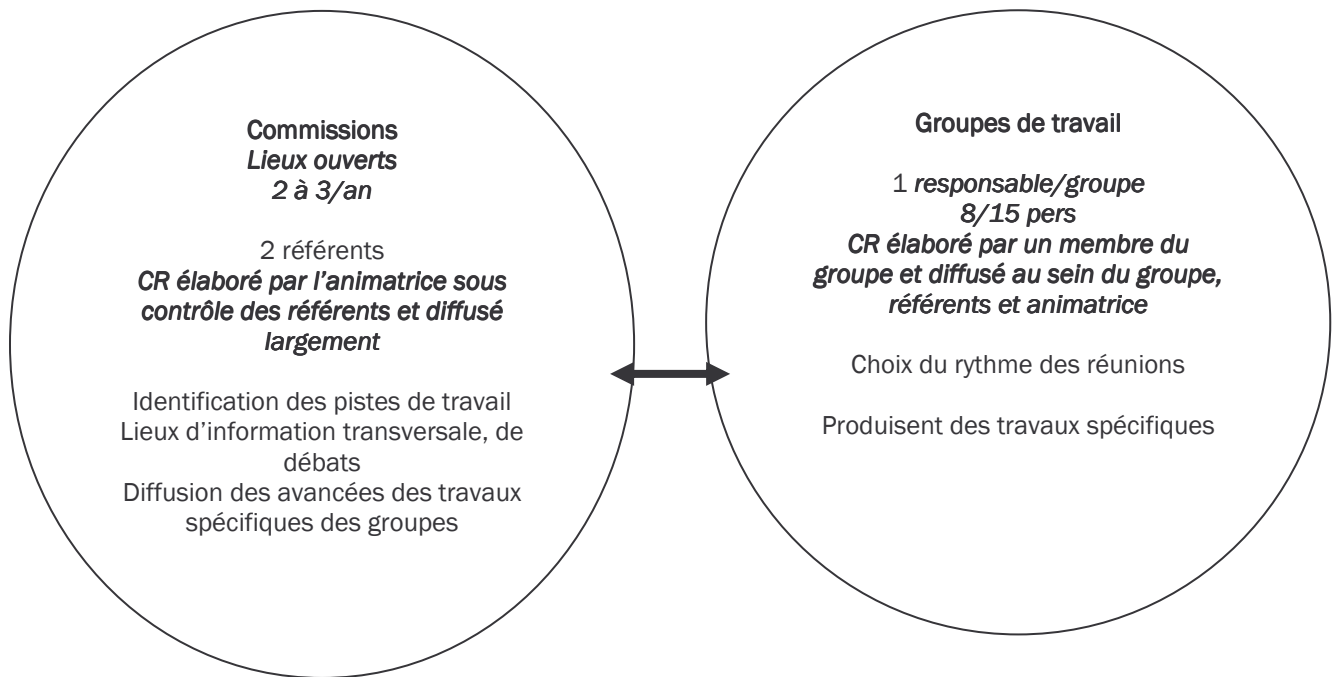
Rappel du fonctionnement du conseil de développement et précision sur celui des commissions

Intervention du syndicat de Pays sur les actions menées en la matière par Hugues BAUDRY, chargé de mission « urbanisme, habitat, environnement »

➤ Echanges sur les thèmes spécifiques

➤ Choix de deux pistes de travail

I. Le conseil de développement et ses commissions



Diversité des commissions

- Un état des lieux territorial d'un domaine d'activité avec une pédagogie active (visites, rencontres...)
- Un rapport précis sur un problème posé, sur un sujet donné,...

- Organisation d'une journée d'études,
- Organisation d'un cycle de formation
- Organisation de débats ouverts sous diverses formes...

II. Les actions du syndicat de pays en matière «d'urbanisme, habitat et environnement

Le contexte géographique : un territoire sous influences urbaine et littorale

Les dynamiques et problématiques locales

- Forte pression démographique (+8.5% depuis 1999)
- Augmentation de la demande de terrains à bâtir, multiplication des lotissements
- Des conséquences environnementales et paysagères importantes alors même que le territoire est « sensible » et soumis à la Loi littorale (2 zones Natura 2000)

Conséquences :

- ✓ Augmentation des déplacements motorisés,
- ✓ Augmentation de la consommation en eau, en énergie, de la production des déchets,
- ✓ Imperméabilisation des sols, ruissellement des eaux pluviales,
- ✓ Uniformisation des paysages bâtis,
- ✓ Gestion non économe de l'espace

La volonté politique et les moyens :

Une Charte de Développement Durable adoptée en 2003, produit de la concertation entre 150 acteurs locaux.

Mise en œuvre de programmes d'actions conformes aux ambitions de la charte avec notamment le programme d'actions « maîtrise des énergies » et « Urbanisme durable »

MAITRISER L'ENERGIE

Accompagner les communes dans leur politique de réduction des consommations et des dépenses énergétiques par les actions suivantes :

Sensibiliser les élus, les agents et la population :

- Conférence de Pierre Radanne sur le réchauffement climatique en 2006 – 100 personnes à St Philbert de Grand Lieu.
- Projection du film une « vérité qui dérange » d'Al Gore en 2007 à Legé – 170 personnes

Conseil en énergie Partagé :

- Le Conseil en Énergie Partagé (1ère opération de ce type en Région Pays de la Loire en 2004)

Principe : les communes qui le souhaitent se partagent un conseiller énergie

Objectifs en 4 axes :

- Collecter et analyser les factures d'eau, de gaz, d'électricité de la commune
- Déterminer les enjeux énergétiques de la commune (quels bâtiments ? Optimisation de l'éclairage public, intégrer prise en compte de l'énergie dans les projets communaux)
- Accompagner individuellement les communes
- Animer une démarche collective à l'échelle du Pays

Résultats (2004 -2007): 8 communes adhérentes, 24 000 habitants

- Evolution tendancielle des consommations énergétiques globale favorable : de + 11% en 2004 à +1% en 2006 (-6% pour le fuel, -14% pour le gaz) alors que la population augmente
- Stabilisation des émissions de gaz à effet de serre (2900 tonnes/an)
- Réduction des consommations pour le secteur bâtiment public au contraire du secteur éclairage public (multiplication des lotissements)

Relance du CEP en janvier 2009 jusqu'en 2012 avec 15 communes, soit 44 000 habitants

Lancement d'une OPAH énergie (2008-2011) : 300 Propriétaires occupants et 105 propriétaires bailleurs

L'OPAH du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne se déroule du 1/12/2008 au 30/11/2011.

C'est une action concertée qui permet, par des aides financières et des conseils techniques auprès des particuliers, d'encourager la réalisation des travaux dans des immeubles ou des maisons de plus de 15 ans. Elle est organisée en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Général de la Loire Atlantique.

Elle a pour principaux objectifs :

- D'améliorer les performances énergétiques des logements

- De développer l'offre locative à loyer modéré,
- De développer l'habitat intergénérationnel en favorisant la création de logements pour les jeunes,
- De détecter et résorber en partie l'habitat indigne,
- D'encourager les travaux de maintien à domicile et les travaux d'adaptation des logements

Principe :

- Lancement d'un cycle de formation territorialisée « économies d'énergie » avec la CAPEB 44 en parallèle de l'OPAH.
- Projet « sensibilisation dans les écoles », formation « éclairage public » en février

La construction de trois « résidences jeunes travailleurs » à Machecoul, Legé et St Philbert de Grand Lieu en haute et **très haute performance énergétique** et environnementale.

DEMAIN, MA VILLE

Programme de sensibilisation, formation et accompagnement des communes en faveur de l'architecture et l'urbanisme durable

Des visites d'opérations exemplaires et voyages d'étude

2005 : Herbignac

2006 : Acigné, Chantepie, Servon sur Vilaine (35)

2008 : Fribourg en Brisgau

Des journées de réflexion et de formation (ADEME, CAUE)

2005 : L'A.E.U., les outils d'Aménagement

2008 : Créer de nouveaux quartiers

Des colloques annuels :

2006 : Colloque eau et urbanisme

2007 : Formes urbaines et économie d'espace

2008 : Aménagement urbanisme et mobilités

L'accompagnement des communes

2005/2006 :

- Réalisation de "pré diagnostics - lecture de territoire" par le CAUE 44 sur 6 communes (La Limouzinière, St Etienne de Mer Morte, Fresnay en Retz, Corcoué-sur-Logne, Saint Colomban, la Chevrolière)

2006/2007 :

- Collaboration avec l'Université de Nantes, Etudes : Faut-il urbaniser les hameaux?, L'aménagement des espaces communs des villages et hameaux

2006/2007 :

- 5 ateliers, synthèse
- La charte de nouveaux quartiers :

2008 : Formalisation de la Charte qualité des nouveaux quartiers tenant compte des éléments suivants : Formes urbaines, eau, déplacements, énergie, biodiversité

Objectifs :

- Document cadre,
- Support de réflexion,
- Outil de négociation avec les aménageurs lotisseurs

Aujourd'hui et demain :

Poursuivre la sensibilisation et la formation

Faire vivre la charte, concrétiser les principes qu'elle défend

- L'étude sur St Etienne de Mer Morte : densification de centre bourg, respect de la Charte Qualité nouveaux quartiers
- Le projet de Conseil en Urbanisme Partagé (formation, accompagnement individualisé, partage d'expériences)
- Colloque en septembre 2009, temps fort au printemps, visite d'une opération exemplaire en juin

ETUDE MOBILITE

L'étude mobilité commanditée au cabinet Iter a été restituée le 7 juillet 2008 en comité de pilotage.

- Faire évoluer le système LILA à la Demande et prendre en compte, dans ce cadre, l'amélioration des liaisons vers Challans.
- Créer 2 lignes interpoles internes aux pays (Machecoul-Légé via Paulx et Touvois/Machecoul/StPhil/Légé via La Marne, St Colomban, La Limouz, Corcoué)
- Mise en place de liaisons rapides St Philbert - Nantes et créations de 2 pôles multimodaux sur le trajet de la ligne LILA N° 12
- Renforcer le pôle Gare de Machecoul
- Mettre en place un système de covoiturage à l'échelle du Pays tous publics et tous motifs, en recherchant des microsites pilotes pour le stationnement des voitures
- Création et mise en place d'une charte de signalisation de covoiturage
- Interroger le CG44, le CRPdL et l'ADEME sur l'opportunité de cofinancer un poste de conseiller en mobilité du PGML

Des réunions préparatoires avec les institutions en charge des Transports, Conseil Général, Région et Etat devront être programmées pour que soient mises en œuvre les préconisations validées par le Comité de Pilotage.

Remarques des membres présents :

Ils constatent le travail important mis en œuvre en matière de développement durable et découvrent en grande partie les actions menées. Ils soulignent l'intérêt de pouvoir informer le plus grand nombre sur cette démarche qui peut avoir un impact fort sur les comportements individuels. Ce type de projet peut participer par son exemplarité à la sensibilisation des foyers du pays.

III. Choix des pistes de travail :

3.1. Informations préalables : la gestion des déchets ménagers et la nappe de Machecoul

Gestion des déchets ménagers :

Rappel compte rendu commission « déchets ménagers » élaboré en 2005 : (rapport disponible sur le site du pays à compter de février 2009)

« L'autorisation préfectorale d'exploitation du Centre d'enfouissement Technique des Six Pièces, arrive à échéance fin 2008 (aujourd'hui, le CET stocke 11 000 T par an et le centre a une autorisation de 15 000 T par an). Le Syndicat mixte a intégré depuis fin 2004 la Communauté de Communes Cœur de Retz. »

Aujourd'hui :

L'exploitation du C.E.T des six pièces est arrêté au 30 juin 2009 pour la gestion des déchets ménagers (seuls pourront être enfouis les déchets de classe 3 pour remplir le dernier casier : déchet inertes). N'ayant pas encore identifié un terrain d'accueil pour un éventuel nouveau CET, le territoire doit fournir à la préfecture les moyens mis en œuvre pour la gestion des déchets (incinérateur Arc en Ciel à Couëron ?, CET à LAVAL, autres...). Les communautés de communes seront amenées à se prononcer très prochainement sur les modalités choisies.

Concernant le site des Six pièces, un travail de réhabilitation est mis en œuvre. Le site sera suivi pendant 30 années avec un bilan à 5 ans puis à 10 ans.

Remarques des membres présents :

Il est important d'être très vigilant sur les solutions transitoires. L'histoire montre souvent que le transitoire devient permanent.

Cette situation engendre un coût économique qui se répercutera sur la taxe d'ordures ménagères, un coût environnemental avec notamment l'augmentation des déplacements, un coût sociétal avec un risque de déresponsabilisation des acteurs locaux, des habitants du fait de l'éloignement... Cette situation est en contradiction avec la démarche de développement durable.

Les membres présents soulignent la nécessité que les territoires soient pleinement acteur de la gestion de leurs déchets produits.

La nappe de Machecoul

La question de l'avenir de la nappe de Machecoul a été soulevé par la commission « eau et paysages » en 2005/2006.

- Pour rappel, cette nappe a été mise en service en 1973/1974. Suite à la dégradation de la qualité de l'eau de cette nappe (nitrate et pesticides), la production en eau potable issue de la nappe de Machecoul est arrêtée en 1982.
- En 2005, le Syndicat départemental d'Alimentation en eau potable (SDAEP) a engagé une étude afin de déterminer les conditions pour la réhabilitation de cette nappe en matière de production d'eau potable. Les conclusions de cette 1^{ère} étude montraient la difficulté, les coûts importants économiques à engager pour des résultats qui interrogeaient un grand nombre.

- Depuis, une autre étude à été initiée avec un autre cabinet et les résultats pourraient contredire les 1ères conclusions avec des perspectives beaucoup plus encourageantes. (cf article de presse joint du 7/11/08). La réhabilitation de la nappe pourrait voir le jour très prochainement avec la mise en œuvre d'un traitement pesticide. Cette eau serait mélangée à l'eau de Basse Goulaine ce qui permet un niveau de nitrate réglementairement autorisé.

Remarques des membres présents :

Quels sont les éléments contradictoires des deux études ? Pourrait-on avoir un état des lieux de ces deux études ?

Pourrait-on retracer un historique précis de la nappe de Machecoul en incluant les différentes études et leurs conclusions ?

Les membres présents souhaitent une grande transparence et demandent que la commission organise un temps informatif et d'échange avec le SDAEP en montrant et expliquant les éléments contradictoires des 2 dernières études.

3.2. Choix et organisation

Suite aux différents échanges, cinq pistes de travail sont identifiées :

1. Comment sensibiliser les particuliers en matière d'économie d'énergie ? 4 votes
2. Comment développer un déplacement plus collectif ? 3 votes
3. Comment limiter les déplacements ? 5 votes
4. Le territoire Pays doit avoir la maîtrise de ses déchets. Comment les réduire à la source ? Comment les trier et les gérer au mieux individuellement et collectivement ? 9 votes

Mise en place de deux groupes de travail :

Comment limiter les déplacements ?

Référent : Charly TEMPLIER

Personnes inscrites : Marie Joseph VEYRAC, Jean-Pierre DENIS, Anne CLENET, Jean-Marie LEGEAY

Le territoire Pays doit avoir la maîtrise de ses déchets : Comment les réduire à la source ? Comment les trier et les gérer au mieux individuellement et collectivement ?

Référent : Denis LEDUC

Personnes inscrites : Albert GALLAIS, pierre DOUVILLE, Ghislain LEPLAT, Robert JOUANNO

Temps d'information organisé en commission : Nappe de Machecoul

Etude nappe de Machecoul par le SDAEP (oct/nov 2009) avec :

- un croisement des données de l'étude précédente (les éléments contradictoires)
- une présentation historique de la nappe
- Une présentation des différents périmètres de protections (degré et zone)

Temps d'information organisé en assemblée Plénière : étude sur la mobilité

Résultat de l'étude sur la mobilité à l'échelle du pays porté par le syndicat de Pays : résultats, préconisations et débat courant juin 2009